

Fiche Formation 2024

Titre Professionnel Gestionnaire de Paie

❖ PRÉREQUIS

Niveau 4 (BAC) ou équivalent et expérience professionnelle d'environ un an (connaissance de l'entreprise de tout secteur : bâtiment, industrie, services). Admission sur dossier, entretien et test suivant niveau de prérequis.

❖ OBJECTIFS

Préparer le/la stagiaire au métier de Gestionnaire de Paie, aussi dénommé technicien de paie, assistant paie, comptable service paie, comptable spécialisé paie, technicien des services comptables, technicien des services administratifs.

❖ COMPÉTENCES ET APTITUDES

1 - Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie ;
2 - Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle.

- * Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute ;
- * Garantir les calculs des cotisations sociales en paie ;
- * Traiter les informations impactant la rémunération nette ;
- * Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail ;
- * Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ ;
- * Contrôler les données issues du traitement de la paie.

❖ DURÉE

550 heures de formation + 210 heures en entreprise.
Module personnalisable en fonction du positionnement préalable.

❖ MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- * Prise de contact téléphonique par le candidat pour fixer un rendez-vous (rdv pris sous 72 heures possible).
- * Rendez-vous individuel pour échanger sur le projet, les objectifs, les conditions de mise en œuvre et de suivi de la formation.
- * Passage de tests à distance et/ ou sur place.
- * Décision d'admission par l'équipe pédagogique ou de redéfinition de projet (sous 72 heures après le passage des tests).
- * Entrées et sorties permanentes.

❖ TARIFS

6 600 euros.

Fiche Formation 2024

❖ MÉTHODES MOBILISÉES

Adaptation des parcours de formation en fonction des acquis préalables. Accompagnement individualisé et personnalisé. Séances par groupe ou en face à face avec un formateur qui, après un apport théorique, propose des exercices adaptés. Un support de cours mis à jour tous les ans au vu des évolutions réglementaires, est remis et conservé par chaque stagiaire.

❖ MODALITES D'EVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- * D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- * D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- * Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- * D'un entretien avec le jury.

❖ ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accompagnement pédagogique individuel. Adaptation en continu des rythmes et des parcours de formation. Accompagnement pour les dossiers de demande de matériel adapté.

Bâtiment accessible aux personnes en situation de handicap.

Accompagnement sur les demandes d'aménagements d'épreuves.

❖ CERTIFICATEUR

Titre **Gestionnaire de Paie** au [Répertoire National des Certifications Professionnelles](#), par Arrêté du 19/02/2014 paru au JO du 02/03/2014 - délivré par le ministère chargé de l'Emploi.

RNCP37948

Date d'enregistrement Journal Officiel : 29/12/2023

Lieu d'examen : Avenir Formation Conseil – Cholet

❖ POSSIBILITÉ DE PASSER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

Le titre professionnel est composé de deux certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées dans le paragraphe « aptitudes ».

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou à la suite d'un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour obtenir le titre professionnel.

Fiche Formation 2024

❖ TAUX D'INSERTION

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	3856	6	80	75	74

Source : France compétence

❖ EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37948BC01 - Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie	<u>RNCP35633 - TP - Gestionnaire de paie</u>	RNCP35633BC02 - Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse
RNCP37948BC02 - Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle	<u>RNCP35633 - TP - Gestionnaire de paie</u>	RNCP35633BC01 - Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

Source : France compétence

❖ SUITES DE PARCOURS

BAC + 3 :

- * BUT gestion des entreprises et des administrations parcours gestion et pilotage des ressources humaines
- * Diplôme de comptabilité et de gestion
- * Licence pro mention métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie

BAC + 4

- * Bachelor en sciences du management - Diplôme d'études supérieures en management des affaires internationales

BAC + 5

- * Diplôme du programme grande école d'Audencia
- * Diplôme du programme grande école de BSB
- * Diplôme du programme grande école de Kedge BS
- * Diplôme du programme grande école de l'emlyon
- * Diplôme du programme grande école de l'IESEG
- * Diplôme du programme grande école de l'INSEEC
- * Diplôme du programme grande école en management et gestion des entreprises de l'ESDES
- * Master mention comptabilité, contrôle, audit
- * Master mention économie du travail et des ressources humaines
- * Master mention gestion des ressources humaines

Source : ONISEP